



Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO à la CCP du 6 novembre 2019

La FNEC FP FO fait ici une déclaration solennelle. Il est insupportable d'entendre Monsieur Blanquer minimiser, voir nier la détresse morale et financière des AESH. Nous dénonçons avec force le mépris et la provocation dont il a fait preuve lors de son allocution devant l'Assemblée Nationale lorsqu'il a déclaré que « *cette année a été un immense progrès pour l'ensemble des AESH de France en terme de déprécarisation et de perspective de carrière* ».

Quels progrès alors que des centaines d'AESH ont travaillé sans contrat, n'ont touché qu'une partie de leur salaire, voire aucun salaire du tout au mois de septembre ?

Quels progrès alors que des AESH ne savent ni dans quels établissements aller, ni quels élèves ils devront accompagner ?

Quels progrès alors que la mise en place des PIAL ne fait que dégrader un peu plus nos conditions de travail amenant les services des DSDEN à déplacer les AESH dans diverses écoles, parfois même dans la même journée ou obligeant nos collègues à accompagner 4 ou 5 élèves ?

Quelle déprécarisation, lorsque la grande majorité d'entre nous touchons 720 euros par mois ?

Quelle perspective de carrière, lorsque la grille indiciaire indicative permettra aux plus « chanceux » de bénéficier d'une revalorisation salariale maximale de 96 euros par mois au bout de 21 ans de service ?

Pour la FNEC FP FO, le vrai progrès ce serait la reconnaissance immédiate de notre travail, c'est-à-dire la satisfaction de notre revendication principale : un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH.

Mais ce n'est pas la publication de la circulaire du 5 juin 2019 qui apporte des réponses à nos revendications. Bien au contraire elle confirme la volonté ministérielle de laisser les AESH dans la précarité :

- La recherche de rationalisation emmène les services des DSDEN à changer les personnels d'affectation du jour pour le lendemain, sans respect pour le travail commencé par nos collègues, sans considération pour les liens tissés avec les enfants qu'ils accompagnent, sans respect de la législation (avenant et préavis).

- La circulaire confirme les temps partiels imposés avec un calcul du temps de service difficilement compréhensible et par conséquent difficilement contrôlable.

- En instaurant la notion de « missions connexes » le ministère permet toutes les dérives en déconnectant le temps de service des AESH de la présence des élèves afin d'augmenter notre temps de travail.

- Rien sur la formation qualifiante, zéro euro budgété pour le Compte Personnel de Formation, mais la possibilité donnée aux DSDEN de faire les formations en dehors du temps de travail, le soir, les mercredis, voire pire pendant les vacances scolaires dans le cadre des 41 semaines.

Pour la FNEC FP FO, toutes les dispositions contenues dans la circulaire renforcent la précarité et la flexibilité sans apporter une quelconque augmentation salariale, ni la perspective d'intégration dans un corps de la Fonction Publique.

Et, pour couronner le tout, dans le cadre de la loi Blanquer et de l'école inclusive, la volonté affichée du ministre est bien de passer de 30% d'accompagnement mutualisé aujourd'hui à 80% ! Cet objectif, combiné à la mise œuvre des PIAL, n'a qu'un but : diminuer drastiquement le nombre

d'AESH dans une logique d'économie budgétaire contre le droit des enfants en situation de handicap à bénéficier d'un enseignement adapté.

Nous ne sommes pas des personnels Kleenex ! La politique de l'école inclusive nous a rendus indispensables dans les écoles et les établissements, nous demandons à être reconnus à la hauteur de notre engagement ! Alors les représentants du ministère, à tous les niveaux, doivent bien prendre conscience que notre colère est immense, notre indignation profonde. Face à la médiatisation grandissante de notre exploitation, la propagande ministérielle ne fonctionne plus. Ce gouvernement doit immédiatement donner satisfaction à nos revendications, c'est-à-dire :

- L'abrogation de la loi BLANQUER qui instaure les PIAL ;
- L'abrogation de la circulaire du 5 juin 2019 ;
- L'intégration de tous les AESH dans un corps de la fonction publique
- Un vrai salaire, un vrai déroulé de carrière et une revalorisation immédiate de la rémunération. Un temps plein pour 24 heures de service et pas une minute de plus ;
- une affectation sur un seul établissement ;
- Le respect des notifications de la MDPH et l'accélération des procédures ;
- L'abandon de la notion d'aide mutualisée dans les notifications et des notifications en nombre d'heures d'accompagnement ;
- Le remboursement des frais de déplacement ;
- Le reversement à tous les personnels de l'indemnité compensatrice de hausse de CSG.

Ce sont ces revendications que la FNEC FP FO portera lors des rassemblements initiés à l'appel national de l'ensemble des organisations syndicales de l'Education Nationale le mercredi 20 novembre. La FNEC FP FO invite l'ensemble des personnels, enseignants et AESH, à y répondre massivement.

Et la réforme des retraites qui se profile, ne laisse aucun espoir quant à notre avenir de travailleur précaire. En calculant le montant de nos retraites sur l'ensemble de nos carrières, nos années d'AESH payées une misère seront également prises en compte. C'est la retraite des morts qui nous attend. Alors, nous appelons tous les personnels AESH à rejoindre l'ensemble des salariés du privé et du public engagés dans la préparation de la grève unitaire et interprofessionnelle à partir du 5 décembre.